

APPEL À PROJETS COUP DE POUCE COMMERCE QUESTIONNAIRE



Votre dossier de candidature devra obligatoirement comporter :

- le présent questionnaire complété avec les pièces jointes demandées ;
- l'attestation datée et signée (en page 4) ;
- un extrait Kbis ou extrait D1 ;
- un RIB établi au nom de l'entreprise ;
- la liasse fiscale du dernier exercice clos de l'entreprise pour les entreprises ayant plus d'un an ;
- un compte de résultat prévisionnel de l'année où la réalisation des travaux est imputée.

Votre dossier de candidature complet devra être envoyé :

soit par mail à cette adresse:

DAE-Coupdepoucecommerce@paris.fr

soit avec accusé de réception à :

Mairie de Paris
DAE / PCRI
COUP DE POUCE COMMERCE
8, rue de Cîteaux
75012 Paris

Dépôt des dossiers de candidature : jusqu'au jeudi 2 novembre 2017 à 16h00

Nom et prénom :

Date de naissance :

Nom de votre entreprise :

Numéro SIRET :

Activité exercée :

Adresse :

.....

Téléphone :

Email :

Site internet :

PRÉSENTATION DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Cet appel à projets peut financer tout type de projet d'investissement tels que des travaux de peinture, d'aménagement intérieur, de climatisation, de rénovation de devanture, de mise aux normes électriques, de mise en place d'un éclairage basse consommation, de changement de vitrine commerciale, de miroiterie, de vitrerie, de sécurité, d'accessibilité aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite, d'achat de produits d'enseigne, de machines ou matériel innovants, d'amélioration de l'aspect extérieur de la vitrine (vélum, store extérieur), etc. Une attention particulière sera portée aux aspects écoresponsables et innovants des projets.

Les lots seront d'un montant maximum de 10.000 euros. Ils pourront couvrir jusqu'à 80% du montant HT des travaux à réaliser et/ou d'achat de matériel dans la limite de 10.000 euros.

Présentation détaillée du projet

joindre obligatoirement des photos, esquisses, plans et tout autre élément permettant de juger le projet

1/ Le besoin

(quelle est votre idée d'amélioration pour votre commerce ? à quoi servira ce projet pour votre commerce ? qu'est-ce qui vous incite à vous porter candidat ?...)

2/ Les moyens

(quels seront les moyens mis en place pour exécuter le projet ? quels seront les partenaires, les prestataires,... ?)

3/ Les résultats attendus

(quel impact votre projet aura-t-il sur votre activité ? sur votre chiffre d'affaire ?...)

Description des travaux joindre obligatoirement les copies des devis signés	
	Montant :
Total :	

Date prévisionnelle de démarrage des travaux:

Date prévisionnelles de fin des travaux :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Date de création ou de reprise de votre entreprise	
Surface de votre local commercial (en m ²)	
Montant du loyer mensuel du bail commercial (HT et HC)	
Nom de votre bailleur si celui-ci est un bailleur Ville (Paris Habitat, RIVP, ELOGIE-SIEMP, SEMAEST,...)	
Nombre de salariés	
Pour les artisans, nombre de salariés au moment de votre installation	
Chiffre d'affaire en 2016	
Nom de l'organisme qui vous a accompagné et/ou soutenu financièrement pour votre installation	

Avez-vous effectué des travaux à votre installation ? Si oui, lesquels et pour quel montant ?

Pourquoi avez-vous choisi de vous installer dans ce quartier ?

Quels contacts avez-vous noués avec les autres commerçants du quartier, les associations, les habitants ?

Quels sont vos jours et horaires d'ouverture ?

Quel produit/service spécifique proposez-vous ?

Vous direz que votre clientèle est du quartier, parisienne, touristique, autre ?



Direction de l'Attractivité et de l'Emploi
Pôle Commerce et Recherches Immobilières
8, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. : 01 71 19 96 96

ATTESTATION APPEL À PROJETS COUP DE POUCE COMMERCE

Je soussigné(e) (Nom, Prénom, fonction)

.....

représentant l'entreprise

.....

pose ma candidature à l'appel à projets Coup de Pouce Commerce et :

- ✓ certifie que les informations communiquées dans le dossier de candidature sont sincères et véritables ;
- ✓ certifie être à jour de mes obligations comptables et fiscales ;
- ✓ m'engage à prévenir la Mairie de Paris de tout changement intervenu dans le projet ;
- ✓ certifie avoir pris connaissance du règlement de l'appel à projets et m'engage à respecter toutes les clauses
- ✓ prend connaissance que les lots Coup de Pouce Commerce sont soumis à la réglementation de minimis¹.

Je m'engage à :

- ✓ réaliser les travaux dans l'année du versement du prix. La Mairie de Paris se réserve la droit de contrôler les travaux réalisés ou en cours de réalisation ;
- ✓ rembourser le montant du prix si aucun travaux n'ont été effectués 1 an après la remise du prix ;
- ✓ communiquer à la Mairie de Paris tout justificatif de dépenses des travaux et tout document (photos,...) permettant de constater les travaux réalisés;
- ✓ autoriser la Mairie de Paris à publier mes coordonnées, une description succincte de mon projet et à exploiter mon image et celle de mes biens dans le cadre des actions d'information et de communication sans pouvoir prétendre à aucun droit ;
- ✓ inscrire sur tout support de communication lié aux travaux la mention « Vous avez voté, Paris l'a fait » (élément de communication du budget participatif fourni par la Ville de Paris) ;
- ✓ faire mon affaire des autorisations administratives ainsi que des autorisations du propriétaire du local nécessaires à la réalisation des travaux.

Fait à Le Signature :

¹ Pour rappel, sont notamment comptabilisées les aides nationales, régionales ou locales en faveur du développement de l'entreprise, perçues directement ou sous forme d'aides fiscales ou d'exonération de cotisations sociales. Celles-ci ne doivent pas dépasser un plafond de 200.000 euros au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents.